

## Règlement du Classement National Individuel Fédéral Division Internationale

Le BE de la FFVoile approuve les modifications du Règlement du Classement National Individuel Fédéral. Ces modifications s'appliquent dès l'édition 2016.

Nouvelle rédaction

### Qui peut être classé en Division Internationale ?

- Pour la Voile Olympique et le Funboard, les coureurs en solitaire ou les équipages constitués (deux ou trois personnes).
- Pour la course en équipage en flotte (Inshore et au Large) et le match racing : tout l'équipage
- Pour la course au large en solitaire : le skipper



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE**  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72